



IMOP-DPA

Partenaire des maîtres d'oeuvre
depuis 2002



IMOP-DPA Formation



IMOP-DPA Consultation



IMOP-DPA Smart maîtrise d'oeuvre



IMOP-DPA

Ecole de maîtrise d'oeuvre et de
maîtrise d'ouvrage

Formations continues en maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'ouvrage, intra ou inter-entreprise et fractionnables en journées de 7 heures

POUR QUI ?

→ Formations destinées aux professionnels de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage

QUELLES FORMATIONS ?

- Marchés publics/mission ACT
- Suivi de chantier/mission DET (2 thématiques)
- Gestion comptable des marchés/mission DET
- • Montage d'opérations immobilières
- Gestion des litiges et assurances-construction
- Autres thématiques en visio-conférences à consulter sur notre site

DATES ET LIEUX ?

→ Programmes détaillés, dates, lieux, modalités et tarifs sur www.imopdpa.com



Assistance à maîtrise d'oeuvre et à maîtrise d'ouvrage

QUELLES COMPÉTENCES ?

- Management de la maîtrise d'ouvrage publique
- Montage d'opérations immobilières
- DCE en maîtrise d'ouvrage publique et privée
- • Suivi et gestion de chantier
- Gestion des assurances-construction
- Gestion financière et comptable des marchés
- Urbanisme réglementaire et opérationnel



La plateforme collaborative de dématérialisation des processus de maîtrise d'oeuvre

POURQUOI ?

- Faciliter les tâches de maîtrise d'oeuvre ;
- L'échange électronique nécessite un système d'horodatage, d'accusé de réception et de signature officiels [art. 1367, 1126, 1127-4 et 1127-5 Code civil et décret n° 2011-434 du 20 avril 2011].

QUELLES FONCTIONNALITÉS ?

- 1 CRÉER un dossier intelligent par opération et avoir ainsi un système de rangement des flux de travail et d'échanges enregistrés par un journal des événements ;
- 2 COMMUNIQUER (y compris des fichiers volumineux sauvegardés en France) vers le maître d'ouvrage et entrepreneurs avec système d'horodatage, d'accusé de réception et de signature officiels ;
- 3 Une « SOLUTION MÉTIER » intégrant :
 - des modèles de DCE (sauf CCTP), des contrats de maîtrise d'oeuvre programmés, adaptés (public, bailleur social, promoteur, particulier) et mis à jour périodiquement ;
 - un système de gestion des études et du chantier par procédure avec des trames programmées et une application smartphone pour intégrer des photos de chantier vers le dossier intelligent ;
 - plus de 700 pages rédigées.

QUEL PUBLIC ?

- Tout maître d'oeuvre, quel que soit son domaine d'activité, par abonnement annuel ou bi-annuel



IMOP-DPA

Ecole de maîtrise d'oeuvre
et de maîtrise d'ouvrage

L'école de maîtrise d'oeuvre et de maîtrise d'ouvrage pour apprendre les données de base

LA FORMATION



- Différentes thématiques et modules en e-learning
- Durée de 2h45 à 3h30 par thématique selon le niveau de l'apprenant
- Thématiques et modules préparatoires aux formations présentiels organisées en régions
- Vidéos, études de cas, évaluations et visio-conférences

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre l'activité de maîtrise d'oeuvre et/ou de maîtrise d'ouvrage
- Acquérir des pré-requis non seulement opérationnels, mais également administratifs, comptables et juridiques, inhérentes à la maîtrise d'oeuvre et à la maîtrise d'ouvrage
- Suivre les classes présentiels dans un objectif de plus grande efficacité et opérationnalité
- Maitriser de manière approfondie les données de base



IMOP-DPA

Organisme de formation enregistré auprès du préfet de la région Bourgogne sous le numéro
26.21.01938.21

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

BP 30098 21703 Nuits Saint Georges cedex SARL au Capital de 11500 EUR
RCS Dijon 440 407 690 NAF 8559A